Un drame de la jalousie rue de Marengo à Tourcoing

UNE FEMME TIRE TROIS COUPS DE REVOLVER SUR SA RIVALE

Elle est arrêtée

LES JOURS DE LA BLESSÉE NE SONT PAS EN DANGER

Un drame de la jalousie, dont les circonstances précises n'ont pas été aussitôt établies, s'est produit à Tourcoing, dans la soirée de vendredi. Cependant, M. Maré-hal, commissaire de police du 1er arrondissement, informé, commença, dès samedi matin, une enquête qui a abouti à l'arrestation d'une femme inculpée de tentative de meurtre.

Il s'agit de Mme Léonie Deleuze, âgée de 37 ans, épouse de M. Fernand Dubem, ménagère, et demeurant rue de l'Epine, 20, qui depuis un certain temps soupçonnait une ouvrière d'usine, Gabrielle Meuret, âgée de 37 ans, épouse de M. J. Lesaffre, demeurant rue de Denain, 18, d'entretenir des relations avec son mari.

Une demande d'explications

Vendredi, vers 17 h. 30, elle alla l'attendre à la sortie de son travail à l'usine Desurmont, rue du Tilleul, puis l'accompagna par la rue des Pints, lui demandant des explications.

Le révolver entre en scène

A un certain moment, les deux femmes arrivaient à l'angle des rues du Beau-Laurier et de Marengo, près de l'estaminet tenu par M. Albert Balois. La discussion se poursuivit, quand Mme Duhem sortit un revolver de son sac à main et visant Mme Lesaffre, tira deux balles dans sa direction.

Mme Lesaffre poussa la porte de l'estaminet où elle entra, poursuivie par Mme Duhem qui tira encore une fois. La balle brisa un carreau de la porte.

Dans la salle du café, aucun consommateur ne s'inquiéta outre mesure du drame, Mme Lesaffre ne paraissait pas blessée Elle rentra d'ailleurs à son domicile, ainsi que Mme Duhem

Atteinte par deux balles

Mais, arrivée chez elle, Mme Lesaffre fit appeler le docteur Rosset qui constata que deux balles l'avaient atteinte : l'une avait traversé le bras gauche ; l'autre avait pénétré dans la poitrine, au dessus du cœur. Ses jours ne sont pas en danger. M. le docteur Rosset fit admettre la blessée à la clinique de M. le docteur Descarpentries, à Roubaix.

M. Maréchal apprit que Mme Duhem avait déposé le revolver dont elle s'était servie au poste de police. L'arme, un revolver à barillet, de petit calibre, contenait cinq balles dont trois avaient été tirées. La troisième fut retrouvée, d'ailleurs, près d'une table du Café Balois.

Les aveux

M. Maréchal, poursuivant son enquête, interrogea Mme Duhem qui reconnut avoir tiré sur Mme Lesaffre. Mme Duhem déclara que les deux ménages étaient en relations, ayant même, pendant un certain temps, habité la même maison.

Elle précisa à M. Maréchal que, notamment, au mois de novembre, des discussions avaient surgi entre elle et son mari à propos de ses rentrées tardives alors qu'il était sorti avec les époux Lesaffre. Elle invoqua pour sa défense l'arrogance de la victime qui, au cours de la conversation de vendredi soir, l'aurait narguée à tel point que, sans intention de la tuer, elle avait sorti son revolver et tiré.

Ce revolver appartenait à son mari. Elle l'avait récemment fait réparer pour le prix de 10 francs. L'arme a été saisie par le magistrat.

L'état de la blessée

Quant à la blessée, elle fut interrogée samedi après-midi, à la Clinique Descarpentries, par M. Maréchal. Son état n'est pas grave, puisque les deux balles avaient pu être extraites et qu'en outre elle était autorisée par le chirurgien à regagner son domicile.

Ecrouée

Mme Duhem a été écrouée au poste central de police, d'où elle sera dirigée à la Maison d'arrêt de Lille ce matin dimanche.

Le Parquet de Lille a été informé de ce drame mais, en raison du peu de gravité des blessures de Mme Lesaffre, il n'est pas descendu à Tourcoing.

Un vapeur coule dans le Kategat

41 VICTIMES

Copenhague, 20 décembre. — A bord du vapeur « Oberou », qui a coulé après être entré en collision, dans le Kategat, avec un autre vapeur, se trouvaient vingt et un passagers et un équipage de soixante hommes. Quatre passagers ont été sauvés, ainsi que trente-six membres de l'équipage.

On craint que dix-sept passagers et vingt-quatre membres de l'équipage n'aient péri.

Les quatorze hydravions italiens vont poursuivre leur croisière

Rome, 20 décembre. — L'agence Stefani reçoit de Carthagène une dépêche annonçant que les quatorze hydravions italiens participant à la croisière transatlantique, étaient tous réunis à 12 heures, à Los Alcazares et qu'ils poursuivront demain leur voyage sur Kenitra.

LE LANCEMENT DU SOUS-MARIN « AMPHITRITE »

Le Havre, 20 décembre. — Le sous-marin français « Amphitrite », de 230 tonnes, a été lancé ce matin avec succès. Il fait partie d'une série de cinq bâtiments analogues, savoir: « Diane » et « Méduse », que l'on achève à flot; « Orphée », en construction et le dernier qui va être construit sous la dénomination provisoire « Q-174 ».

L'avion de M. et Mme Lindbergh prend feu

New-York, 20 décembre. — Le colonel Lindbergh et son épouse, ont échappé hier, à un grand danger. Un incendie a éclaté dans le cockpit de l'avion sur lequel le couple célèbre s'apprêtait à voler de Baltimore à Washington.

UN DRAME dans le monde industriel bruxellois

Après avoir tué son adversaire, un homme se suicide

Samedi, vers 14 heures, dans le bureau qu'il occupe rue de la Loi à Bruxelles, M. Barman a tué à coups de revolver M. Michel Georgbiou, demeurant rue de Luxembourg, administrateur d'une société actuellement en liquidation. Il existait entre M. Barman et M. Georgbiou une contestation portant sur un million de francs. Après avoir tué son adversaire, M. Barman s'est suicidé.

La seizième audience du procès de Mme Hanau

Paris, 20 décembre. — C'est la seizième audience de la « Gazette du Franc » devant la onzième Chambre correctionnelle. Me Dominique, étant malade, les collaborateurs de la défense posent des questions aux experts chargés par la Société foncière d'évaluer les terrains de Saint-Ayguif. Les experts maintiennent leurs chiffres nettement supérieurs à ceux de l'expert Cuziot.

Me Ribet intervient à plusieurs reprises pour commenter les déclarations des experts.

Après l'intermède des experts qui n'apportent, du reste, aucun élément nouveau, on entend M. Geissmann, administrateur-délégué de la Société des exploitations foncières: « Je n'ai rien à me reprocher, commence-t-il, dans une déclaration de principe. Et il en vient tout de suite aux terrains de St-Ayguif. Ces terrains ont été achetés aussi bien ceux de Bologne que ceux du Midi, à une compagnie venderesse très sérieuse. Le conseil d'administration de cette Société était composé de gens parfaitement honorables. Je ne donnerai qu'un détail: Le plus jeune avait soixante ans. Vous voyez que ce ne sont pas des jeunes gens qui font des affaires sans savoir. Certes, cette vente de terrains fut un bonne opération, car les terrains ont augmenté de valeur; mais nous les avons quand même payés leur prix ».

On demande à M. Geissmann comment il peut expliquer les différences d'évaluation entre les experts. On sait que l'expert Terssère évaluait les terrains de St-Ayguif quarante millions, alors que l'estimation de Mme Hanau est de soixante millions.

« C'est bien simple, répond M. Geissmann. M. Teyssère n'a pas retenu dans ses chiffres les travaux qui furent effectués d'adduction de gaz et d'eau, travaux qui ont donné, à ces domaines, une plus-value certaine ».

Autre question du président Gaultier à M. Geissman :

— Pourquoi avez-vous pris parti, à un certain moment, contre Mme Hanau et la Société des exploitations foncières ?

— Cette attitude a paru à ce moment-là nécessaire, répond M. Geissman. A la suite du krach de la *Gazette* et de tous les bruits pessimistes qui ont couru, j'ai tenu à prendre mes responsabilités. C'est ce qui explique mon attitude. Depuis, j'ai compris.

En terminant, M. Geissman tient à dire qu'il revendique la responsabilité de tout ce qu'il a fait.

— Moi aussi, intervient Mme Hanau.

Sur quoi, le président décide de lever l'audience. La suite des débats est renvoyée, non à jeudi, mais au vendredi 26 décembre.

LA CRÉATION DE « SARATI LE TERRIBLE » de M. F. Bousquet au Grand Théâtre de Lille

C'est aujourd'hui dimanche que sera créé au Grand Théâtre de Lille « Sarati le terrible », l'opéra de MM. Jean Vignaud et François Bousquet.

M. FRANCIS BOUSQUET

(Photo Lenthantre.)

Les principaux interprètes seront ceux-là mêmes de la création à l'Opéra-Comique de Paris: MM. J. Lafont, Michiels, Pujol; Mmes Gaudy et Yvonne Aiard.

Comme on le voit, l'interprétation sera de tout premier plan, et l'œuvre se déroulera en des décors évocateurs du pittoresque Alger.

L'heure des représentations est : en matinée, 14 h. 30 et en soirée, 20 h.

Fille ou Garçon à volonté

Le problème a enfin été résolu !

Les milieux médicaux et scientifiques restent sceptiques.

Il est, heureusement, un problème moins ardu, c'est celui de l'achat d'un excellent Champagne, le CHAMPAGNE MERCIER, par exemple, la Grande Marque en meilleur prix.

SE BOIT
CHAMPAGNE MERCIER
PARTOUT
ÉPERNAY

La seconde soirée de gala de la Fédération aéronautique du Nord de la France, à Lille

La conférence du commandant Weiss

C'est devant une assistance très nombreuse, qui occupait tous les gradins de l'Hippodrome Lillois, que la Fédération Aéronautique du Nord de la France a présenté pour la seconde fois, samedi soir, le superbe film: « Sur la Terre sacrée ».

Ce film était présenté par M. Max Harry-Aklin, de la mission militaire française aux armées britanniques. C'est une véritable page d'histoire. Ce film est et doit rester la vision inoubliable du calvaire des hommes. C'est de la vérité.

M. Charles Crombez en dit toute la portée: « C'est la plaidoirie contre la guerre sous le couvert de la sécurité ».

M. le commandant Weiss, officier de la Légion d'honneur, attaché au ministère de l'air, montra dans une charmante causerie les différents usages de l'aviation: militaire, économique, civile et commerciale.

Il rappela que l'aviation doit être une force morale, la liaison des cœurs et des peuples. Comme exemple, il évoqua les noms de Lindbergh, de Costes et de Bellonte. Il termina par cet appel vibrant: « L'avenir de la France dépend de l'avenir de notre aviation »

Grave accident d'auto à Sin-le-Noble

Samedi après-midi, un cycliste, André Lecaille, 16 ans, a été tamponné par une auto à Sin-le-Noble. Son état est grave.

LA LAINE

PAR

M. EUGÈNE MOTTE

— SUITE (I) —

La crise présente et l'avenir

Venons-en maintenant aux desiderata d'avenir de l'industrie lainière.

Toute l'industrie lainière a subi un rude assaut depuis avril 1928. Voilà trente mois que la laine brute baisse sur tous les marchés et l'énorme stock indispensable à la marche régulière des diverses sections lainières a perdu plus de la moitié de sa valeur. C'est une perte sèche qui représente un très gros passif, environ un milliard de francs, enregistré à chacun des deux derniers inventaires. Et nous ne sommes pas encore au bout de nos peines ! « Abyssus abyssum invocat! » Les mercuriales à Londres, en Australie, au Cap, enregistrent, aux enchères de la nouvelle toute 1930-1931, une dépression nouvelle ; les mesures de report des ventes prises au début de l'année n'ont donc produit aucune réaction, pas plus que les retraits de laines sous le marteau.

Il y a surproduction de lainé partout, alors que la sous-consommation en tous pays s'accroît résistante. Chaque grossiste, chaque détaillant restreint ses approvisionnements et attend que le baromètre marque beau fixe, car la clientèle flaire, piétine et ajourne. Malheureusement, l'aiguille se maintient dans le secteur « pluie et tempête ». La baisse est à des cours cependant bien tentants, à des prix légèrement en-dessous des prix de 1913-1914, alors que tous les frais de production, d'impôts, de main-d'œuvre, de transport par mer, par chemin de fer, d'assurances, de réception, de classement, incorporés dans ces prix sont le double de ce qu'ils étaient en 1913.

Et alors, direz-vous, ces prix si bas devraient permettre de vendre le vêtement très bon marché ? Mais que représente le coût de la laine dans un vêtement d'homme ? 50 francs peut-être pour un complet vendu 450, 650, 900 francs, suivant la classe du tailleur ou confectionneur ; 30 francs pour une robe, 40 francs pour un manteau. Le surplus représente la main-d'œuvre à chaque étape de transformation, le loyer du tailleur, les charges fiscales, les épices ordinaires et extraordinaires, l'impôt sur le chiffre d'affaires, les frais d'électricité, de gaz, d'eau, les centimes communaux, départementaux, les frais de nuances du haut en bas, les assurances sociales, les impôts de toute nature, que sais-je ? Et malgré la baisse qui varie de 100 à 150 pour 100 depuis deux ans sur la laine, la soie, le coton, le lin, le jute, nous payons nos vêtements de toute nature, toujours le même prix.

Le problème de la vie chère reste non résolu, malgré toutes les commissions ministérielles de vie à bon marché ; l'index ne baisse pas, il monte même, nous laissant déçus à chaque réunion de commission départementale. Et cependant, blé, vin, sucre, cacao, huile, bétail ont baissé aussi bien que les textiles et les métaux. Dès lors, il faut chercher le remède moins près de nous et plus haut. Il nous faut le trouver sans délai, car la perte de substance est flagrante et causera inéluctablement l'anémie dont souffrent tous les pays à chômeurs, anémie ruineuse, même pour l'organisme aujourd'hui encore résistant.

Les lourdes charges fiscales créées à des heures où le franc s'effondrait et qui ont été allégrement consenties parce qu'elles relevaient de l'impuissance de l'Etat, à un doigt de la banqueroute, pèsent sur l'industrie. Ces charges sont le « fait du prince » frappant comme un sourd, en désespéré et pour le salut public. Toute cette fiscalité à haute tension était présentée en vue de créer d'abondantes ressources nécessaires à la stabilisation du franc. Nous en avons supporté le faix, mais ce qui devait être provisoire et momentané s'avère immuable.

Le budget, pendant deux ans, a présenté de gros excédents de rendements mensuels, tant la mesure avait été dépassée. Aussitôt, la Chambre fut prise d'une fringale de dépenses, d'augmentations d'appointements, de lois électorales destinées à contrarier la baisse du vin ou de la farine, de lois sociales votées aveuglément sans qu'on soit calculé le coût et sans qu'aucun parti par l'exemple de pays voisins où elles constituent des charges écrasantes, on ait songé à les appliquer par étapes. La plus-value des impôts autorisait de copieux dégrèvements. On n'en a fait que de timides, car la furie des dépenses s'est révélée plus violente que jamais, et tout ce qu'on peut espérer maintenant, c'est que le budget ne soit plus l'objet d'assauts démagogiques. Adieu les promesses de suppression de la taxe du chiffre d'affaires à chaque étape de la transformation de la laine peignée en tissus ! Cependant, cette taxe est odieuse et injuste, car elle a créé en faveur des organisations « verticales » lainières — c'est-à-dire celles qui groupent toutes les sections successives de l'industrie, — organisations qui ne la paient pas, un véritable privilège.

Tous les partis ont été plus ou moins fautifs. Tous ont écorché le contribuable et on ont tiré réclame et joie. Seuls, en dehors du gouvernement qui doit trop souvent s'incliner par crainte de perdre une majorité toujours précaire, dès qu'il s'agit de questions de finances, dans ces dernières années, les sénateurs d'affaires, Dariac et Chéron ont été casse-cou devant l'avalanche des dépenses. Tous les autres se bouchent les oreilles et disent comme Louis XV: « Après nous, le déluge. » Tous ceux qui ne vivent pas directement de l'Etat voient chaque trimestre augmenter leurs prix de revient et éprouvent des difficultés de plus en plus grandes à exporter. Depuis un an, la balance commerciale se montre de plus en plus négative. A peine avons-nous subi la loi sur les assurances sociales que l'on soulève la question des congés payés pour les ouvriers et endres. C'est une dépense énorme qui sarencherira l'économie patronale. C'est la course à l'abîme.

Il faut voir les faits tels qu'ils sont. Il ne faut pas croire que c'est par notre seul mérite que notre industrie lainière a pris une si belle place exclusive sur le marché français et considérable sur les marchés étrangers. J'ai connu, au cours de ma carrière, trois régimes horaires du travail, et notre industrie s'est développée au temps des deux premiers. Au siècle dernier, la durée légale de la journée de travail en France était de douze heures ; les Anglais n'en faisaient que dix. Dès 1902, nos heures de travail furent ramenés par paliers, à dix heures, les Anglais bien faisaient plus que neuf. Maintenant, depuis 1919, nous sommes tous, Français et Anglais, Belges, Allemands, à huit heures, donc égalité des heures de travail. Mais nous avons des charges que ne connaissent pas nos rivaux : le charbon est beaucoup plus cher chez nous qu'en Angleterre, en Belgique et en Allemagne ; les machines textiles beaucoup plus coûteuses, puisqu'elles ont à payer droits et transports et emballages ; les produits tinctoriaux plus chers parce que frappés de lourds droits de douane en vue de favoriser la création de cette industrie en France, alors qu'avant la guerre nous étions alimentés par l'énorme cartel chimique de Ludwigshafen. Notons ici un fait qui nous étonne et même nous stupéfie, c'est que la Compagnie nationale française des matières colorantes vend à l'étranger, en Belgique notamment, ses produits tinctoriaux de 20 à 30 pour 100 moins cher qu'en France ; c'est là un « dumping » effarant et imprévu. Il y a aussi, du fait de notre faible natalité, des pertes cruelles de la guerre, de la pénurie plus accentuée de naissances entre 1915 et 1919, un manque de main-d'œuvre qui nous contraint à de gros sacrifices de recrutement et de surenchère entre industriels. Et cependant, malgré tant de fardeaux, d'entraves et de difficultés, nous avons reconquis notre situation internationale détruite de 1914 à 1919 !

J'ai le droit de crier : « Caveant consules ! » N'ajoutez pas encore à nos charges cette loi du congé payé. Sinon, l'exportation deviendra impossible et notre industrie, obligée de se restreindre au marché national, s'endormira dans la quiétude de barrières douanières. Il ne faut pas que nous devenions des fonctionnaires. C'est contraire à notre nature. Il n'y a pas 5 pour 100 du contingent de l'arrondissement de Lille qui entre au service de l'Etat ; c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de notre région.

A chaque loi de restriction d'horaire, à chaque suggestion de progrès social, on entend des dissertations livresques d'économistes en chambre, qui promettent monts et merveilles et grasses compensations grâce à la « taylorisation », à la « standardisation », à la « normalisation », à la « rationalisation », tous mots d'outre-mer, que l'on met à toutes les sauces et qui produisent de l'effet sur les gobe-mouches. Ces grands mots ronflants nous supposent rebelles au progrès et aveugles devant les faits. Ils heurtent d'ailleurs les habitudes françaises de nos ouvriers qui n'entendent pas se méconnaître, les mœurs de tous les Français qui ne veulent plus porter d'uniforme. Alors que la robe de soie noire de nos aïeules a disparu de la garde-robe, la Française moyenne de 1930 ne veut s'habiller qu'avec de l'inédit, non comme les Américaines qui se contentent de confection.

En résumé, il y a un coup de volant sérieux à donner pour monter la côte et revoir la terre promise. Que l'Etat, que les parlementaires se pénètrent de la dignité du rôle de serre-freins dans la dépense ; qu'ils cessent de jeter de la poudre aux yeux, puisque toutes charges nouvelles ont leur répercussion immédiate dans le prix de revient et font obstacle ensuite et continuellement à l'exportation qui seule nous garantit contre le chômage. Alors, suivant la formule: « Aide-toi, l'Etat t'aidera », nous aurons plus de courage pour poursuivre nos entreprises; nous veillerons à soopter tous progrès mécaniques qui abaisseront le prix de revient, nous saurons, avec allégresse, dépenser 150.000 francs pour remplacer un homme de chair par un homme de fer ; nous continuerons avec orgueil à tenir notre outillage sur le vrai pied de combat, nous resterons bien équipés et prêts à la lutte, ne pyrant pas nos vieilles habitudes de frugalité dans les années heureuses, sachant par expérience qu'il y a des heures, des mois, des années de détresse qu'il faut traverser sans faiblir...

Et, pour terminer, sachons reconquérir en l'industrie française a retrouvé depuis deux ans l'argent à très bon compte, que les banques, grâce à leurs dépôts énormes, comprennent qu'elles doivent faire la bonne irrigation et que, de ce côté, nous sommes vraiment privilégiés avec l'escompte à deux et demi de la Banque de France ; nous voilà revenus au taux d'avant-guerre et le commerce et l'industrie en sont tout ragaillardis.

Vienne une éclaircie, un arrêt dans la baisse, un petit ressaut des cours provoquant la consommation, notre ciel embrumé laissera entrevoir l'azur et toute la gamme des produits lainiers en sera illuminée ! Il y a deux ans et demi que nous attendons ce rayon de soleil pour reprendre notre optimisme d'antan !

EUGÈNE MOTTE.

(de la Revue des Deux Mondes)

(1) Voir le « Journal de Roubaix » des 14, 15, 16 17, 18, 19 et 20 décembre

LES CONFÉRENCES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES DE TOURCOING

La Chine de tous les temps

PAR

M. ABEL BONNARD

M. Abel Bonnard a rapporté de son voyage en Chine de délicieux souvenirs, des anecdotes piquantes qu'il a égrenés devant le public ravi des conférences littéraires. Quel beau voyage nous avons fait en compagnie de ce conteur charmant, dont la profondeur de vues s'apparente à l'esprit le plus fin. Comme il a su nous faire subir l'attirance, qu'il a ressentie lui-même et avec quelle force, de ce peuple chinois dont la civilisation, toute différente qu'elle est de la nôtre, n'en est pas moins une révélation parfaite, malgré ses bizarreries.

Ce qu'on sait le mieux en effet, du peuple chinois, c'est qu'il fait tout à rebours. Ainsi, la place d'honneur, en Chine, n'est pas à droite mais à gauche; et quelle curiosité pour nos esprits logiques de voir commencer une maison par le toit, et de voir porter le deuil en blanc! Mais ce ne sont que de petits faits de la vie chinoise. Ce qui importe plus de savoir, c'est que le peuple chinois est foncièrement orgueilleux, d'un orgueil placide qui est peut-être le plus grand du monde! au point qu'il nomme son empire « l'Empire du Milieu ». Et pourtant quel contraste avec la simplicité des villes et des maisons chinoises ! Pour bien comprendre l'étonnement du voyageur, arrivant dans une ville comme Pékin par exemple, à la rue de l'étrange alignement des habitations et de la disposition parfaitement simple de la ville. Il faut savoir que la religion chinoise voit des dieux partout; aussi avant de construire sa maison, le Chinois ira demander conseil aux divins, aux prêtres, et de même que nous orientons nos maisons vers le soleil, il « orientera la sienne vers le bonheur ». Et devant ces maisons passera la foule chinoise qui est un mystère pour nous, Européens. Foule uniforme, sans personnalité, foule aux mêmes yeux, aux mêmes nez, à la même expression de bonheur béat, sur les vêtements de laquelle le soleil joue sur un ton unique.

Cherchez dans cette foule une expression de souffrance, vous n'en trouverez pas, car le Chinois ne souffre pas. Certes, sa civilisation ne lui permet pas certaines de nos joies, mais elle le soustrait à certaines de nos souffrances. La nostalgie que nous éprouvons parfois de nous sentir isolés dans la foule grouillante d'une de nos grandes villes, n'existe pas pour le Chinois. Il vit dans un monde toujours peuplé, surtout par les dieux. Voilà ce qui explique l'attirance que subissent les Européens pour cette Chine qu'ils ont pu connaître. L'Européen est malheureux de son Occident », sa vie agitée, saccadée, ses soucis matériels et surtout ses plaisirs et sa recherche l'empêchent de goûter à cette paix et à ce bonheur que le Chine garde jalousement.

Il y a chez tous les peuples quelque chose de représentatif de leurs caractères. La Grèce avait le marbre, Rome le bronze, La Chine est le peuple des surfaces unies, de la soie, du laque, de la porcelaine. Qu'on ne s'étonne donc pas si le principal caractère du Chinois est sa politesse; ce vernis social dont le Chinois ne se départ jamais. C'est sa sensibilité et sa délicatesse de cœur qui donnent au Chinois cette grâce et cette affabilité qui n'existent nulle part autant que chez lui.

Cette sensibilité du Chinois fait qu'il est également grand ami des animaux. Il n'est pas rare de voir un Chinois portant sous son bras une petite cage où il a enfermé son plus bel oiseau. On raconte que parmi une douzaine de condamnés à mort, il y en avait un qui venait d'allumer une cigarette et constatait avec dépit qu'étant le dixième à être exécuté, il ne pourrait l'achever. Le dernier n'étant pas fumeur lui offrit gentiment sa place et l'autre donna sa tête au bourreau, sa cigarette achevée grâce à la politesse de son camarade.

La civilisation chinoise n'est pas dépourvue d'art ni de littérature. Tout le monde en Chine est poète qui a un peu d'instruction. Pensez-vous que vous serez général si vous savez commander une armée ou si vous possédez une stratégie admirable? Point du tout. Faites d'abord quelques vers ou sculptez avec valeur. Témoin cette jeune Anglaise peignant une jolie aquarelle et à qui un vieux paysan chinois disait: « Quel dommage que vous ne soyez pas Chinoise, un pareil talent chez nous, vous ferait général! »

Et les Folklores chinois! J'en connais beaucoup qui n'ont pas la saveur et la naïveté de ces petits récits que M. Bonnard rend plus attrayants encore par le charme simple de son talent et qui nous ont fait connaître un peu la Chine, et l'aimer beaucoup.

J. L.

La collaboration franco-belge en Afrique

Paris, 20 décembre. — Une réunion a été tenue au siège de l'Union Coloniale Française par les sections française et belge du Comité franco-belge d'études coloniales, pour étudier les moyens qui ont été employés et ceux qui doivent encore être mis en œuvre pour combattre la crise actuelle en Afrique Equatoriale par les Gouvernements belge et français, ainsi que par les sociétés coloniales des deux pays.

Cette réunion a été présidée par M. le sénateur Albert Lebrun, président du Comité français, avant à ses côtés : MM. le député Henry Carton, ancien ministre belge des Colonies, président, et Fred Van der Linden, secrétaire général du Comité belge ; Henry Lorin et Lobert, vice-présidents ; Leneveu, secrétaire général du Comité français.

Les rapports seront résumés en brochure.

Grave accident aux forges de Louvroil

Samedi, Louis Monier, ouvrier aux forges de Louvroil, a été pris entre deux wagons et a eu le pied droit complètement broyé. L'amputation de membre a été pratiquée.

Le livre mystérieux

CONTE

PAR RENÉE D'ANJOU

Mrs Mary Holland, de White-Star, près New-York, à Mlle Ronane de Tromélin, à Loc-Leven, (Finistère).

Janvier 1928.

Mademoiselle,

Puisque vous acceptez de venir apprendre votre belle langue à mes enfants, je vous demande de vouloir bien vous embarquer sur le « Majestic », à Cherbourg, qui, six jours plus tard, vous amènera à nous.

Vous devez vous munir d'un passeport, acquitter la taxe d'embarquement (60 frs), la taxe de séjour et le prix de votre passage en seconde classe à bord. Tout cela vous sera remboursé par moi. Vous avez droit à 75 kilos de bagages. A ce propos, je vous prie de m'apporter une caisse de livres qui vous sera remise au départ par un employé du Libraire de Paris. Ce supplément est naturellement à ma charge.

Venez avec le même plaisir que j'ai à vous attendre. Ma famille et moi vous rendrons le séjour chez nous le plus agréable possible.

Mon empressé salut, chère mademoiselle.

Mary Holland.

∴

Ronane de Tromélin à sa mère, à Saint-Ronan-en-Loc-Leven (Finistère).

Février 1928.

Maman chérie.

Ne sois pas inquiète, mon voyage a été délicieux. La « grande traîtresse » s'est montrée bonne hôtesse pour une Bretonne de ses rives; à peine, tant le balancement était doux, pouvais-je me croire hors du cher « plancher des vaches ». La vie à bord est une perpétuelle distraction: concert, danse, cinéma, jardin d'hiver: repas excellents et multiples par petites tables, comme toujours sur les paquebots anglais, tandis que sur les navires français on a l'honneur de la table du commandant quand on est — comme moi... — une personne de qualité.

A l'arrivée, le passage en douane, les formalités de contrôle, les vérifications de passeport, etc, ton n'entre pas en Amérique comme dans une église), m'ont été facilitées par ma souriante patronne. Elle me devine tout de suite au petit drapeau tricolore planté dans le ruban de mon chapeau:

— Welcome! Will you kiss me?

J'accepte: elle est fraîche, elle sent la violette et me donne le bouquet qu'elle a au corsage. Elle est habillée de fourrure. Son mari, grand, maigre, infiniment élégant, il paraît tellement satisfait de me voir que j'en suis surprise. Il fait charger ma malle et la caisse de livres dans une camionnette qu'il conduit lui-même. Si femme et moi avons place près de lui. On m'enveloppe de peaux de loup. La voiture roule belle allure, j'ai à peine le temps d'entrevoir les « gratte-ciel » ; nous sortons de la cité et voici, à quelques kilomètres, les pelouses poudrées de neige et les sapins d'un vert noir qui entourent White-Star. Nous entrons dans un intérieur clair, orné de plantes fleuries. Deux jolis enfants blonds me sautent au cou:

— Ned et Chatty (Edouard et Charlotte), me dit leur mère; ils ont sept et huit ans.

Les petits me conduisent à ma chambre, qui est très confortable, avec un bon rudiment et un cabinet de toilette où rien ne manque. Une porte donne dans la chambre de Chatty et l'autre sur la galerie garnie de palmiers.

Un domestique apporte ma malle et les enfants, me prenant par la main, me forcent à redescendre; on va dîner. Mes hôtes sont réunis autour de la caisse de livres, qui est très lourde: ils paraissent tous d'une gaîté extrême. L'aîné des fils, Hugh, semble avoir dix-sept ans; il esquisse un pas de charleston, en agitant les outils avec lesquels il va déclouer le couvercle de l'envoi du Libraire de France. Quelle heureuse nature ont tous ces Yankees! Je croyais les Anglais froids et compassés, il est vrai que les Américains n'ont que la langue de commune avec eux. Deux de leurs amis, non moins hilares, arrivent pour le dîner. Mrs Holland me les présente:

— Mr. Jack Tappleton, fabricant de tiges de bottes; Mr. Edmund Barkley, rédacteur au « Daily New-York ».

Et elle ajoute:

— Mlle Ronane de Bretagne, qui a bien voulu se charger de notre bibliothèque.

— All right! Et ils se tordent ce rire en me regardant.

— Vous avez pas lu les livres en route? dit le Journaliste.

— Non, elle n'a pas lu, riposte Mr. Holland; elle lira avec nous tout à l'heure.

Le boy tape à coups de marteau pour soulever les planches qui ferment la boîte. Tous suivent du regard son travail, se penchent, cependant le couvercle est enfin enlevé, les mains avides dégagent les papiers de soie et les frisons qui recouvrent les superbes volumes reliés en beau cuir cerclé aux coins de métal argenté. Les hommes prennent les volumes et les posent à mesure sur la table. Il y a vingt et un in-folio. Je lis quelques titres: « L'Ancien Testament », « Les Rois d'Israël », « Le Paradis perdu », « L'Arche de Noé ». Ce livre surtout a le don de provoquer les éclats de gaîté. Jack Tappleton se tord, le jeune boy en pleure! Et moi, ahurie, je ne peux saisir le côté comique de ces textes sérieux. La caisse vidée, un valet l'emporte; le maître de maison prend l'« Arche de Noé », qui paraît fort lourde, et la met devant son couvert. Est-ce qu'il va lire pendant le repas? Il me regarde, et:

— Mademoiselle Ronane, à votre bonne arrivée ! Je porte une santé, comme vous dites en France. L'Amérique « sèche » salue en vous celle qui l'arrose ! Mes amis, tendez vos coupes, nous allons faire une libation en l'honneur de la vigne qu'appréciait tant le père Noé. Dieu l'a créée pour réjouir les humains.

Ce disant, il pressait un angle du beau livre, sous l'ornement apparaissait un bouton plat de cristal. L'amphitryon l'enleva et, soulevant le volume, un mince filet doré se mit à couler dans mon verre.

— A vous l'honneur, messagère du « trésor divin, plaisir des dieux ! »

Maintenant, je comprenais les rires, la joie, les gambades. J'avais apporté en contrebande le liquide interdit. Tous ces livres étaient des flacons. Je restais si stupéfaite que Mrs Holland crut devoir m'encourager :

— Aucun mal à la chose, ma chère demoiselle ; la stupide défense de boire la liqueur qui fait trouver belle la morose vie n'est pas pour vous. Ce soir, on fête votre arrivée !

Moi, qui ne goûte jamais aucun alcool en ma patrie, je devais venir en l'Amérique « sèche » pour tremper mes lèvres dans une délicieuse liqueur douce et forte, parfumée. J'étais l'héroïne du soir.

Tu vois, maman chérie, mon singulier rôle: heureusement, le lendemain, je pus organiser mon temps un peu moins agité. Ned et Chatty sont charmants, vifs, intelligents, gais; nous sortons à bicyclette, ils me font visiter le pays, leurs amis, et, quand les réunions se donnent à la « bibliothèque », j'obtiens de m'en abstenir avec mes élèves. Il paraît qu'il existe à Paris une maison où l'on fabrique de riches reliures et que l'artiste bien connu qui a inventé le « livre-flacon » est un Parisien génial, possesseur du plus curieux musée de choses anciennes et historiques.

J'écrirai pour toi, maman chérie, mon journal quotidien. Ma vie serait, n'était la séparation, des plus agréables. Je vous embrasse tous, mes tant aimés! papa, mes petites sœurs et mes grands frères.

Votre Ronane.

Pour copie conforme: Renée d'Anjou.

Dernière Heure

LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE

Cinquante-deux accusés pour les incidents de l'aérodrome des Quatre-Vents

Madrid, 20 décembre. — Le juge militaire spécial a terminé l'instruction du procès relatif aux événements récents qui se sont produits à l'aérodrome des Quatre-Vents. Le nombre des accusés est de cinquante-deux.

Dernières Nouvelles Régionales

Assemblée générale de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels industrielles, commerciales et agricoles de la région du Nord

L'Union des Sociétés de secours mutuels industrielles, commerciales et agricoles du Nord, vient de tenir son assemblée générale statutaire, 9, rue des Jardins, à Lille, sous la présidence de M. André Wibert.

L'assemblée a entendu la lecture du rapport moral de l'année 1930. L'Union s'est attachée à obtenir que la loi du 5 avril 1928 fut modifiée et amendée dans le sens des revendications mutualistes et de l'indépendance et responsabilité des groupements.

L'assemblée, après s'être félicitée du nombre des adhésions aux mutuelles des succursales de l'Union et toujours en hausse, a adopté diverses modifications statutaires en vue de faciliter au sein du Conseil une plus large représentation et une plus étroite collaboration des mutuelles.

Un ouvrier fait une chute de 18 m. de haut à Mazingarbe

Travaillant à Mazingarbe pour le compte d'une entreprise d'Oignies, M. Eugène Orémant, 24 ans, marié et père d'un enfant, demeurant à Sailly-la-Bourse, a fait une chute de 18 mètres de haut. Conduit à l'hôpital de Béthune avec le crâne fracturé, M. Orémant est mort peu après son arrivée.

Une affaire de violation de sépulture à Souchez

Dernièrement des ouvriers d'une entreprise d'Hénin-Liétard, travaillant à Souchez, mettaient à jour des ossements provenant de soldats français tués pendant la guerre. Au lieu d'avertir l'autorité, l'entrepreneur fit arrêter les travaux et les ossements furent mis un coin de la route. L'autorité militaire d'Arras, mise au courant des faits, a ouvert une enquête pour violation de sépultures contre l'entrepreneur et des dispositions ont été prises pour que les restes soient transportés à Lorette.

Vols importants aux mines de Lens

Une enquête est actuellement ouverte au sujet de vols de bronze et de cuivre commis aux Mines de Lens par des jeunes Ed. Lefebvre, 18 ans, et Gilbert Dorez, 23 ans. Ceux-ci ont avoué et ont déclaré avoir remis le produit de leurs vols à un brocanteur de Liévin. Le préjudice causé paraît important.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS

Le Tournoi international de Noël

Paris, 20 décembre. — Aujourd'hui, sur les courts couverts du Sporting-Club de Paris, a commencé le tournoi international de Noël, qui a réuni plus de 200 engagés répartis dans les cinq épreuves classiques.

Simple Messieurs. — Premier tour : R. Cailou bat J. Bérard, par 6-1, 6-2 ; Rolato Peretti bat C. Mouret, par 6-3, 6-0. — Deuxième tour : Tenaillon bat Gillet, par 1-6 et abandon ; M. Bernard bat Vasse, par 6-1, 6-4 ; J. de Mackiewicz bat Lamirelle, par 6-3, 6-4 ; Alexandre bat Dubois, par 6-0, 6-1 ; Danilet bat Valois, par 6-0, 6-1 ; Merlin bat Nick Buckle, par 6-2, 6-2 ; Gabriel Petit bat Perrin, par 6-4, 6-4 ; Barillet bat Berthelot, par 6-4, 6-1 ; Vieillard bat G. Tronchet, par 6-3, 6-4 ; de Montalivaut b